SolYmusées

Un programme du Département des Yvelines

Yvelines
Le Département

SOMMAIRE

- ☑ Présentation du programme
- ☑ Promotion 2024-205
- ☑ Présentation des axes d’accompagnement
- ☑ La suite en 2026…SolYmusées#2

SolYmusées :

Le mot de Joséphine Kollmannsberger

→ Vice-présidente déléguée à la Culture et au Tourisme

« Dans le domaine de la santé, la culture, sans être curative, peut fortement contribuer à la qualité de vie des personnes en souffrance. Le programme SolYmusées reflète deux objectifs de notre politique départementale : D'une part, ***rendre la culture encore plus accessible,*** *et ainsi respecter les droits culturels de chacun, d'autre part,* ***faire de la culture un facteur de mieux-être****. À ce titre, notre dispositif de prescriptions muséales est particulièrement ambitieux notamment par son ampleur. Nous adressons nos remerciements sincères aux 18 musées et centres d'art qui s'engagent à nos côtés, ainsi qu'à tous les soignants et travailleurs sociaux ayant accepté de devenir prescripteurs de culture. Nous espérons que ce programme facilitera les partenariats entre les acteurs de la santé et ceux de la culture. Changeons notre regard et ensemble faisons de la culture un outil de bien-être accessible à tous »*

SolYmusées :

1 **Programme d’accompagnement**

→ à destination de 18 musées, monuments et centres d’art yvelinois

1 **Objectif**

→ Encourager le passage d’une politique d’accessibilité à une politique pro-active centrée sur le mieux-être

3 **Enjeux**

→ Faciliter l’accès du plus grand nombre à l’offre culturelle muséale du territoire ;

→ Déployer de nouvelles approches en adaptant les espaces, les offres de service et de médiation, la muséographie, etc. ;

→ Impulser une démarche d’accès aux soins et de mieux-être par la culture.

Promotion 2024-2025 :

20 places ouvertes ⇢ **18 partenaires lauréats**

- ☑ Appel à candidatures pour tous
  - ⇢ Musées, monuments et centres d'art yvelinois
  - ⇢ Publics et Privés
- ☑ Sélection sur la base de la politique d'accessibilité de l'établissement + leur motivation à rejoindre le programme
- ☑ Critères d'éligibilité simplifiés
  - ⇢ Bénéficier de l'appellation « Musée de France » **OU** Justifier d'une activité principale d'exposition d'œuvres artistiques, patrimoniales ou historiques
  - ⇢ Fournir les documents attendus : statut juridique, courrier (ou lettre) soulignant la motivation

TERRES D'YVELINES

- La Chapelle de Clairefontaine (Clairefontaine)
- Musée International d'Art Naïf (Vicq)
- Musée Grataloup (Chevreuse)
- Maison-musée Raymond Devos (St Rémy-les-Chevreuse)
- Maison Jean Monnet (Bazoches-sur-Guyonne)
- Maison Triolet-Aragon (St Arnoult-en-Yvelines)

SEINE AVAL

- Musée de la Batellerie et des voies navigables (Conflans-Ste-Honorine)
- Musée du Jouet (Poissy)
- Maison de Fer (Poissy)
- Villa Savoye (Poissy)

BOUCLE DE SEINE

- Musée Ducastel-Véra (St Germain-en-Laye)
- Maison Claude Debussy (St Germain-en-Laye)
- Musée d'Archéologie Nationale (St Germain-en-Laye)
- Musée départemental Maurice Denis (St Germain-en-Laye)
- Musée du Domaine royal de Marly (Marly-le-Roi)
- Château de Maisons (Maisons-Laffitte)

GRAND VERSAILLES

- Musée de la Toile de Jouy (Jouy-en-Josas)

SAINT QUENTIN-EN-YVELINES

- Musée de la Ville (Montigny-le-Bretonneux)

LA CARTE DES LAURÉATS ET DES PARTENAIRES

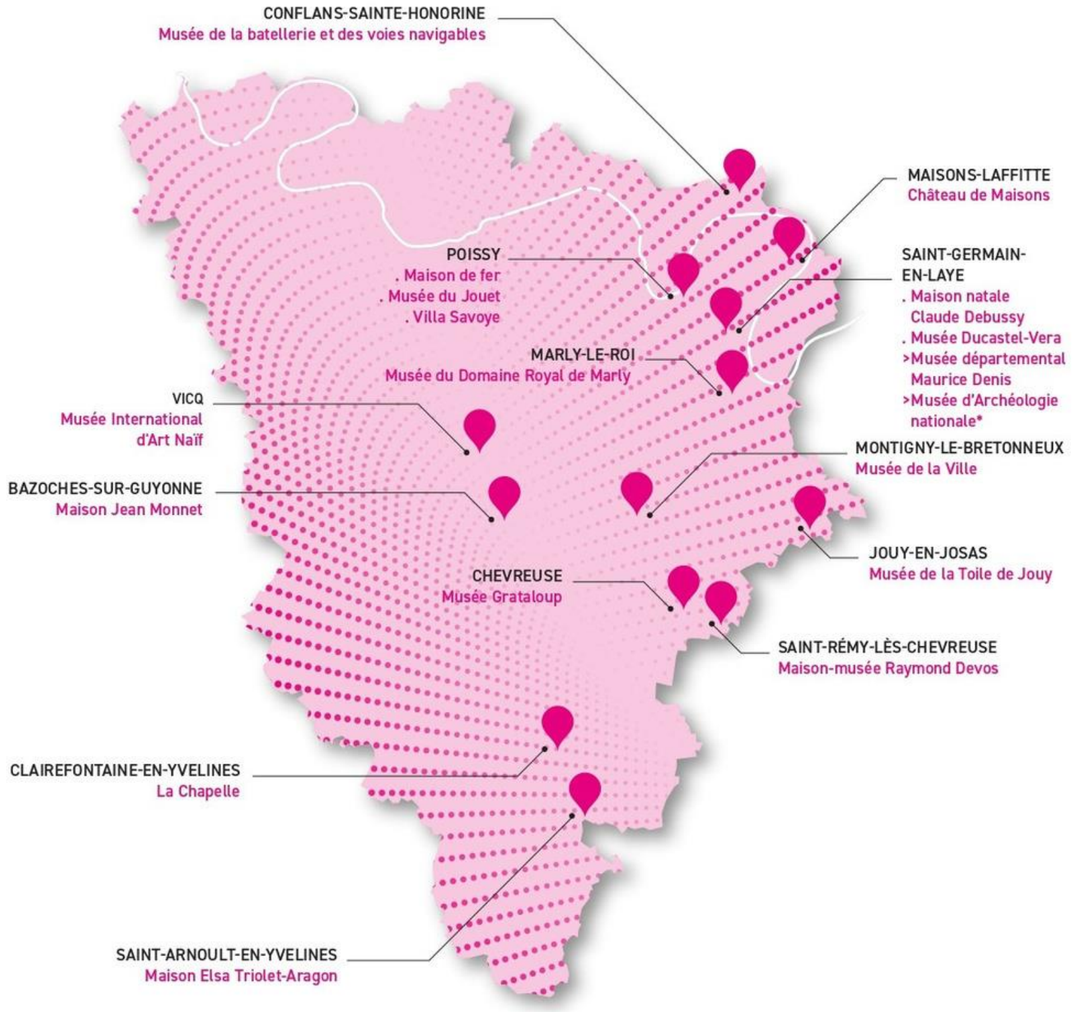

> Autres établissements partenaires

- Le Musée d'Archéologie nationale - Domaine national du château de Saint-Germain-en-Laye est partenaire de SolYmusées sans en être bénéficiaire. Il participe au dispositif de prescriptions muséales et à la semaine du handicap sans participation financière du Département.

Programme Clé-en-main :

Un programme structuré autour de **4 dispositifs financés par le Département**

1. Diagnostics d'accessibilité

2. Cycle de formations

Accompagner les établissements dans leur transition vers un modèle durable et inclusif, grâce à des outils adaptés

3. Semaine du handicap

Favoriser des temps évènementiels autour de l'accessibilité universelle

Sensibiliser le grand public aux questions de handicap

Mettre en lumière la richesse et la diversité artistique liées au handicap

4. Prescriptions muséales

Renforcer l'impact des politiques départementales en matière d'accessibilité et d'inclusion

Apporter un temps de mieux-être dans un parcours thérapeutique (suivi individualisé de soin, de réinsertion ou de reconstruction)

DIAGNOSTICS D'ACCESSIBILITÉ

Diagnostic personnalisé + recommandations

→ identifier les obstacles existants (signalétique, circulation, etc.) & concevoir un plan d'action adapté

→ assurer une mise en conformité, en prenant en compte les spécificités propres à chaque établissement

Prestataire : Picto Access (par APF France handicap)

APF France handicap

picto access
Par APF France handicap

14 diagnostics

29.04 Webinaire Restitution

CYCLE DE FORMATION

Sensibilisation

→ essentiellement à destination des agents au contact des publics (médiateur, agent d'accueil, de sécurité)

6 demi-journées ·····→ 6 demi-journées de formation, entre le 10 décembre 2024 et le 13 octobre 2025

Action Handicap France
Handicap auditif

Action Handicap France
Handicap visuel

Fondation Falret / Ceaspy
Handicap psychique

Action Handicap France
Handicap moteur

Cultures du cœur
Précarité économique et sociale

Culture accessible
Aménagement de l'espace muséal

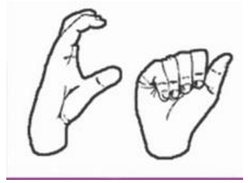

SEMAINE DU HANDICAP

1er au 7 décembre 2025

1 spectacle financé par le Département pour chaque partenaire

+

1 programmation complémentaire à l'initiative des partenaires

+ **1 opération de communication commune** (portée par le Département)

Spectacles de formes légères qui :

- aborde la thématique du handicap;
- met en scène des artistes en situation de handicap;
- est adapté à un public en situation de handicap.

Catalogue de propositions de spectacle consultable sur yvelines.fr
(réalisé en partenariat avec le Festival Imago)

MUSÉE SUR ORDONNANCE : Les prescriptions muséales

Contexte:

- 2018 : Invention du dispositif par le Musée des Beaux-Arts de Montréal
- depuis 2018 : nombreuses expérimentations : Belgique, Suisse, Rennes ...

⇢ Notre dispositif yvelinois s'inspire du modèle de la ville de Bruxelles (étude clinique en cours)

Jonction Soin et Accompagnement social

Sans être un outil curatif, elles s'inscrivent dans une démarche de mieux-être global de la personne,

Outil de médecine douce

Peut être utilisée dans les cas de :

- pathologies liées au stress
- pathologies entrainant des troubles de la personnalité
- recherche d'alternatives à la douleur.

Double avantages

- 1 sortie au musée (sortie sociale dans un lieu généralement culturel)
- rencontre avec des œuvres

>> Côté Musées, Monuments et Centres d’art

Déploiement limité aux structures partenaires

Tarif d’entrée pris en charge intégralement par le Département

Prescriptions sous la forme de chéquiers renouvelables

Motif de la prescription

Musée / centre d'art (facultatif)

Gratuité accompagnant
☐ oui ☐ non

N° :

Prescription muséale

Cette prescription fait office de ticket d'entrée dans les musées et centres d'art partenaires.

Musée ou centre d'art prescrit (facultatif) _____

Gratuité pour un accompagnant : ☐ oui ☐ non

Nom du bénéficiaire _____

Nom du prescripteur _____

Signature ou cachet du prescripteur

N° :

Yvelines
Le Département

>> Côté Prescripteurs Santé & Solidarité

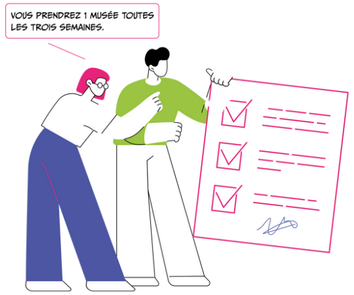

1 prescription
= 1 patient
+ 1 accompagnant

Accès libre à une visite dans l’un des établissements culturels partenaires

170 chéquiers distribués ou réservés

- services de psychologie et de psychiatrie
- services d’addictologie
- lieux de vie pour personne en situation de handicap mental
- équipes des centres d’actions sociales départementaux
- unités de suivi des femmes victimes de violences

Autres spécialités :

- allant du traitement de la douleur chronique
- à la rééducation psychomoteur

>> Côté bénéficiaires

[Le Musée sur ordonnance - Conseil départemental des Yvelines]

SolYmusées#2 *(mise en oeuvre prévue 2026)*

LE RÉSEAU

2024 2025

18 établissements

+ 150 prescripteurs
(spectre large de spécialités médicales)

2026 2027

25 partenaires

- Re-candidature pour les lauréats de la promotion 24-25
- Candidature nouveaux établissements

+ 150 prescripteurs

(sphère de spécialités médicales + restreinte)

Création d'un réseau de référents handicap

LES DISPOSITIFS

2024 2025	Diagnostic d’accessibilité	Cycle de formation (sensibilisation)	Semaine du handicap	Prescriptions muséales	
2026 2027	Seulement pour les nouveaux adhérents	Cycle de formation “Référent handicap”	Semaine du handicap	Prescriptions muséales	Cycles d’art-thérapie

CONTACT

Pierre-Marie VAUTIER [pmvautier@yvelines.fr]

Chargé du développement touristique et de la politique des publics
Service Tourisme - Direction Culture, Tourisme et Sport

Aurélie ARNEAU [aarneau@yvelines.fr]

Chargée de mission Versailles | Saint Quentin | Terres d'Yvelines
Service Culture - Direction Culture, Tourisme et Sport

Yvelines
Le Département